



FICHE SITE
site classé
76 150 000

LE PARC DU CHATEAU DE LIMPIVILLE

Liste des communes concernées : LIMPIVILLE

Superficie : 14,85 ha

Arrêtés de classement du 07/10/1943 et du 12/04/1944 :

sont classés les jardins et les plantations du château de Limpiville (Seine-Inférieure), inscrit sur l'inventaire des Monuments Historiques, comprenant les parcelles cadastrales n° 111, 112, 113, 115, 116, 117 section B, appartenant à Monsieur Ferrere

est classé l'ensemble des perspectives plantations et jardins du château de Limpiville (Seine-Inférieure) comprenant outre les parties classées par arrêté du 27 Octobre 1943 : les parcelles cadastrales n° 118 et 135 en entier, sur la parcelle n° 137 une bordure de 20 m. de large bordant le chemin vicinal n° 1 le long de la clôture des jardins et de la parcelle n° 135, sur la parcelle n° 111 une bande de 20 m. de large bordant le chemin vicinal, la parcelle n° 121 en entier, le fossé boisé limitant au nord-ouest la ferme de Gournay (123bis p), la partie de la parcelle n° 123 comprise entre les extrémités de ce fossé et les extrémités de la parcelle n° 121, la parcelle n° 114 avec les façades, élévations et toitures des immeubles situés dessus